



Votants : 76  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 18 janvier 2019  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 29 janvier 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 janvier 2019

### FINANCES ET FISCALITE – BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2019 REGIE ENERGIES RENOUVELABLES

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Jacques BROSSARD à Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Elmano MARTINS, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Michel HALGAN à Sylvie DEBOEUF, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOUR à Marcel MOINARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Rose-Marie NIETO à Anne-Lydie HOLTZ, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Jacques TAPIN à Pascal DUFORSTEL

#### **Titulaires absents suppléés :**

#### **Titulaires absents :**

Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Dominique JEUFFRAULT, Simon LAPLACE, Serge MORIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOUR, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Jacques TAPIN

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie HOLTZ

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190131-C16-01-2019-DE  
Date de télétransmission : 31/01/2019  
Date de réception préfecture : 31/01/2019

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 JANVIER 2019**

### **FINANCES ET FISCALITE – BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2019 REGIE ENERGIES RENOUVELABLES**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le CGCT pris sur ces articles L1612-1 à L1612-20, L2311-1 à L2342-2, L5216-8, L5216-8-1 et L5212-36,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la délibération n° c19-01-2014 du 24 janvier 2014 portant création de la Régie Energies Renouvelables,

Initiée en 2012, la régie énergies renouvelables est un budget à autonomie financière qui retrace les acquisitions de panneaux photovoltaïques et les recettes liées aux ventes d'électricité. Ce budget est financé en ce qui concerne l'investissement, par un système d'avances remboursables du budget principal.

Trois bâtiments sont actuellement concernés par l'installation de panneaux photovoltaïques : Pagnol, la STEP de Frontenay-Rohan-Rohan et l'atelier relais d'Echiré.

A noter : la STEP d'Aiffres est également équipée de panneaux photovoltaïques depuis fin 2017. Le circuit est en autoconsommation et ne dépend donc pas de la régie énergies renouvelables.

La section de fonctionnement a pour principale dépense les amortissements et s'équilibre par les recettes de vente d'électricité pour 43 000 €.

S'agissant de la section d'investissement, aucune installation de panneaux photovoltaïques n'est prévue. Des crédits sont inscrits à hauteur de 1 700 € pour d'éventuel besoins de changement de matériel. L'équilibre de la section s'effectue par un remboursement d'avance au budget principal de 18 464 €.

Le budget proposé s'équilibre de la façon suivante en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 54 365.00 €
- section d'investissement : 31 524.00 €

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter le budget primitif 2019 du budget Régie Energies Renouvelables tel que présenté dans la maquette ci-jointe.

**Motion adoptée par 75 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.**

Pour : 75  
Contre : 0  
Abstention : 1  
Non participé : 0

**Thierry DEVAUTOUR**

**Vice-Président Délégué**